

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

DEPARTEMENT DU DOUBS

Canton de Montbéliard

Arrondissement de Montbéliard

**COMMUNE DE COURCELLES-LES-  
MONTBELIARD  
(25170)**

Nombre de membres
en exercice : 11
présents : 7
votants : 8
ayant donné procuration : 1
absent excusé : 1
absents : 3
exclus : 0

Date de la convocation
30 janvier 2026

Date d'affichage
17 février 2026

<u>Objet de la délibération</u>
Signature de la convention intercommunale des attributions ~ 2026 - 2031

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL**

**DELIBERATION N° 05/2026**

Séance du 13 février 2026

L'an deux mille vingt-cinq  
Et le treize février à 17h30,

le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement  
convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le  
lieu habituel de ses séances.

**Etaient présents** : Christian QUENOT, Jean-Louis CARRERE,  
Robert PERSONENI, Alain LEMOINE, Hakima KOCH, Josette  
PARRENIN et Bernard MARTINA

**Était absents** : Damien LOCATELLI, Sylvie ROULLAIS et  
Sylvie BICHET

**Était représenté** : Jean-Marc ETIENNEY  
Jean-Marc ETIENNEY procuration à Christian QUENOT

Secrétaire de séance : Jean-Louis CARRERE

Président de séance : Monsieur Christian QUENOT, Maire

Vu le Projet de convention intercommunale des attributions proposé par Pays de Montbéliard Agglomération,

Vu la délibération C2025/172 du 18 décembre 2025 du Conseil d'agglomération approuvant ladite convention pour la période 2026-2031,

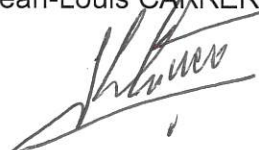
Considérant la nécessité que chaque commune possédant des logements sociaux locatifs sur son territoire signe cette convention.

Le Maire demande l'autorisation du conseil pour signer la convention intercommunale des attributions pour le période 2026-20231.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 8 voix pour, 0 contre et 0 abstention **autorise** le Maire à signer la convention au nom de la commune.

Pour extrait certifié conforme,

Le Secrétaire de séance  
Jean-Louis CARRERE



Le Maire,  
Christian QUENOT

